



Décision de radiodiffusion CRTC 2013-502

Version PDF

Ottawa, le 19 septembre 2013

WIN HDTV (Canada) Incorporated
L'ensemble du Canada

Demande 2013-1025-0, reçue le 12 juillet 2013

WIN HD Caribbean – Révocation de licence

1. WIN HDTV (Canada) Incorporated a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion du service spécialisé de catégorie B WIN HD Caribbean en vue de poursuivre son exploitation à titre d'entreprise exemptée en vertu de *Nouvelle ordonnance d'exemption relative à certaines entreprises de programmation qui seraient par ailleurs admissibles à fonctionner comme des services de catégorie B et modifications à l'Ordonnance d'exemption relative à certaines entreprises de télévision en langues tierces*, ordonnance de radiodiffusion CRTC 2012-689, 19 décembre 2012.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général